



*Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.*

Versailles, le 30 mai 2012

## NOTE

# RELATIVE AU PROJET D'IMPLANTATION de SOLAR DECATHLON

Si ce projet retient toute notre attention et ne peut qu'être porteur de nos souhaits en ce qui concerne l'environnement, son implantation sur le secteur dit des Mortemets attire de notre part la même opposition que pour le projet de Roland Garros du fait de sa situation dans le Domaine National de Versailles.

Compte tenu de l'importance de cet événement, ne pourrait-il pas se tenir sur les anciens terrains du Giat à Satory (10 hectares) sur la commune de Versailles, où de nombreuses expositions ont déjà eu lieu ?

Il ne faut toutefois pas oublier que, bien que situés à proximité de zones déjà urbanisées, cet espace fait, aussi, partie intégrante du Domaine National de Versailles.

Situé à proximité de l'A86, cet espace offrira une meilleure desserte routière et des possibilités de stationnement infiniment mieux adaptées.

Nous vous rappellerons brièvement les raisons pour lesquelles le secteur des Mortemets ne peut être utilisé à de telles fins :

En effet, ces terrains :

- dans la mesure où ils seront libérés par les militaires, seront de facto dans l'emprise du Domaine en covisibilité du Château ; le projet aura un impact visuel très important même si celui-ci n'est que temporaire.

- sont excentrés par rapport à la gare la plus proche, celle de Versailles-Rive Gauche (3km), il faudrait donc créer des dessertes qui à ce jour n'existent pas.

- sont totalement enclavés : la seule desserte par route, soit l'A86, pénètre par le quartier le plus proche, appelé quartier Saint-Louis, dont la circulation est complètement saturée ; est-il opportun d'y ajouter un flux de circulation supplémentaire alors que les embouteillages se constatent sur le terrain chaque jour ?

- permettront-ils que leur sécurité soit assurée dans cette partie intégrante du Domaine de Versailles surtout si d'autres activités, ayant pour but de rentabiliser ce salon, s'y déroulent ?

YE estime que cette manifestation gigantesque pèserait à la fois sur la qualité du cadre de vie d'un site historique d'exception et sur le bilan carbone de la ville de Versailles intra-muros lourdement impacté par ce nouvel apport de circulation automobile.

Comment la ville pourrait-elle gérer les flux de visiteurs attendus ?

**Il semblerait étrange que ce désir d'une promotion de bonnes pratiques environnementales en matière de futures constructions, que nous ne pouvons que soutenir, aient, pour la Ville et le Domaine National de Versailles, des répercussions aussi négatives.**

20, rue Mansart  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 54 75 80  
Fax. : 01 39 54 61 66  
[yvelines.environnement@orange.fr](mailto:yvelines.environnement@orange.fr)

N° Siret 400 047 882 00016  
Code APE : 9104Z